

# Utiliser la version révisée du Manuel du Code des Visas de l'Union Européenne (UE) pour mieux protéger les défenseur·es des droits humains

## Introduction

### L'engagement de l'UE pour la protection des défenseur·es des droits humains : un consensus de 20 ans

Depuis plus de 20 ans, l'UE et ses États membres sont engagé·es dans la protection des défenseur·es des droits humains (DDH). L'UE et les États membres soutiennent les DDH en leur rendant visite en détention, en observant leurs procès, en reconnaissant leur travail, en soulevant leurs cas lors de dialogues, et en leur fournissant une aide d'urgence via ProtectDefenders.eu. De nombreux DDH nécessitent également une relocalisation, et les **pays de l'UE jouent un rôle clé** en offrant des visas à ceux qui sont en danger.

### Qu'est-ce que le Manuel du Code des visas de l'UE ?

Le Manuel du Code des visas de l'UE **fournit des directives aux agent·es consulaires pour le traitement des demandes de visa de court séjour** (Schengen). Il repose sur les règles communes de l'UE en matière de visas et de contrôle aux frontières, connues sous le nom de Code des visas et Code frontières Schengen, qui s'appliquent aux séjours **de moins de 90 jours**.

Bien que le Code des visas ne prévoie pas de catégorie spécifique pour les défenseur·es des droits humains, la **dernière mise à jour de juin 2024** introduit des lignes directrices pour mieux répondre à leurs besoins. Les visas de long séjour et les permis de résidence restent sous la responsabilité des États membres individuels.

### Pourquoi cette mise à jour est-elle importante pour les DDH à risque ?

Les visas sont **un outil essentiel de protection** et d'autonomisation. En comprenant les nouvelles directives, vous pouvez naviguer plus efficacement dans le processus de demande de visa, en particulier face à des menaces immédiates. Se familiariser avec ces dispositions vous **aidera à défendre vos droits** et à poursuivre votre travail important en toute sécurité.

Pour un soutien personnalisé, **envisagez de contacter des expert·es juridiques ou des organisations de défense des droits humains** qui maîtrisent les procédures de visa de l'UE.

## Principales mises à jour du Manuel du Code des Visas de l'UE : comment elles bénéficient aux défenseur-es des droits humains

### 1. Flexibilité pour les non-résident-es

Les consulats traitent normalement les demandes de visa uniquement pour les personnes vivant dans leur région. Cependant, les **DDH peuvent faire une demande depuis un autre endroit** s'il est dangereux de retourner dans leur pays d'origine. Cela est crucial pour les DDH qui doivent rester en dehors de leur pays en raison de menaces immédiates ou de conditions difficiles.

### 2. Demande dans d'autres consulats de l'UE

Si le retour dans votre pays d'origine pour une demande de visa est risqué, les DDH peuvent la faire dans **un consulat d'un autre pays de l'UE**. Cela offre une option plus sûre lorsque la situation locale devient trop dangereuse.

### 3. Demande de visa d'urgence

Les demandes de visa sont généralement soumises 15 jours à l'avance, mais les consulats sont **encouragés à accélérer le processus pour les DDH confronté-es à des menaces soudaines**. Cela inclut les situations de danger immédiat ou la nécessité d'assister à des événements urgents de plaidoyer.

### 4. Traitement prioritaire pour les DDH à haut risque

Les consulats peuvent mettre en place des **procédures accélérées** pour les DDH dans des situations à risque. Cela est particulièrement utile lors de périodes sensibles, comme avant des élections ou pendant des campagnes majeures de défense des droits humains, afin d'obtenir rapidement un visa en cas de besoin.

### 5. Réduction ou exonération des frais de visa pour les DDH

Les **frais de visa peuvent être réduits ou supprimés** pour les DDH, en reconnaissant l'importance de leur travail. Cela aide à réduire les obstacles financiers lorsqu'il est nécessaire de voyager pour des actions de plaidoyer, des formations ou en cas d'urgence.

### 6. Processus simplifié pour les DDH reconnu-es

Si vous êtes **reconnu-e comme un-e DDH digne de confiance ou reconnu-e par un tiers fiable**, vous pouvez être considéré-e comme un-e candidat-e "bona fide". Cela peut simplifier le processus de visa, avec moins de documents à fournir, comme la preuve de fonds ou d'hébergement, facilitant ainsi l'obtention rapide d'un visa.

## Principales mises à jour du Manuel du Code des Visas de l'UE : comment elles bénéficient aux défenseur-es des droits humains

### 7. Évaluation équitable des risques de dépassement de séjour

Lors de l'évaluation du risque de dépassement de la durée de séjour d'un visa, les consulats doivent prendre en compte les informations fournies par des organisations de défense des droits humains respectées. Cela garantit un **traitement équitable des DDH, en tenant compte des circonstances particulières de leur travail et de leur engagement à retourner chez eux** lorsque cela est sûr.

### 8. Visas à entrées multiples pour un travail continu

Si vous êtes soutenu-e par une organisation de confiance, vous pourriez être éligible pour un **visa à entrées multiples sans passer par le système en cascade**. Ce système accorde normalement ces visas en fonction de l'utilisation antérieure légitime de visas à entrée unique. Un visa à entrées multiples est particulièrement utile pour les DDH, car il permet de voyager plusieurs fois dans l'UE, facilitant la participation à des réunions internationales, l'engagement dans des actions de plaidoyer, ou une réponse rapide aux situations urgentes.

### 9. Visas de validité territoriale limitée (VTL) pour les voyages humanitaires urgents

Un visa VTL peut être délivré aux **DDH qui ne répondent pas à toutes les exigences standard mais doivent voyager en urgence** pour leur travail de défense des droits humains. Ce visa permet de voyager dans certains pays de l'UE, offrant de la flexibilité lorsque vous faites face à des persécutions ou des menaces dans votre pays d'origine.

### 10. Décisions rapides sur les visas

Les consulats prennent généralement jusqu'à 15 jours pour décider des visas, mais les **DDH dans des situations urgentes devraient recevoir la priorité**. Cela garantit que votre demande de visa est traitée rapidement, en particulier lorsque vous faites face à des risques immédiats ou que vous devez assister à des événements critiques.

### 11. Demandes de visa de dernière minute aux frontières

Dans des cas exceptionnels, comme des menaces soudaines, les **DDH qui n'ont pas pu faire leur demande à l'avance peuvent demander un visa à la frontière de l'UE**. C'est une option vitale pour une protection urgente lorsque vous n'avez pas le temps de suivre les procédures régulières.

### 12. Prolongation des visas pour les DDH

Si vous devez rester plus longtemps en raison de **dangers imprévus**, tels que des menaces après un événement public, **votre visa peut être prolongé**. Cela garantit que vous pouvez rester en sécurité à l'étranger pendant que la situation s'améliore chez vous.

## Ressources

### **Manuel du Code des visas de l'UE, 26 juin 2024 (en anglais) :**

[https://home-affairs.ec.europa.eu/document/download/1d79f44d-49ba-4847-951e-129f924b1051\\_en](https://home-affairs.ec.europa.eu/document/download/1d79f44d-49ba-4847-951e-129f924b1051_en)

### **ProtectDefenders.eu Visa pour les DDH : Les organisations internationales de la société civile appellent à la mise en place d'un cadre européen de visas efficace et favorable aux défenseur-es des droits humains en danger (en anglais) :**

<https://protectdefenders.eu/wp-content/uploads/2022/09/Update-112023-Joint-Statement-ProtectDefenders.eu-Visa-for-HRDs.pdf>

### **Mises à jour du manuel du code des visas de l'UE : des nouvelles encourageantes pour les défenseur-es des droits humains. 2 juillet 2024, Rapporteur Spéciale des Nations Unies sur la situation des DDH (en anglais) :**

<https://srdefenders.org/resource/updates-to-the-eu-visa-code-handbook-encouraging-news-for-human-rights-defenders/>

## À propos de ProtectDefenders.eu

ProtectDefenders.eu est le mécanisme de l'Union européenne pour les défenseur-es des droits humains, établi pour protéger les défenseur-es à haut risque et soutenir leur travail dans les situations les plus difficiles à travers le monde. Il est dirigé par un consortium de 12 ONG actives dans le domaine des droits humains. Depuis son lancement, ProtectDefenders.eu apporte son soutien à plus de 10 000 défenseur-es et organisations chaque année.

## Pour en savoir plus et nous contacter

Pour en savoir plus sur nos programmes de financement destinés aux défenseurs, aux organisations de base et aux communautés, consultez notre [site web](#).

Vous pouvez nous contacter par le biais d'un formulaire sécurisé ou par courriel à l'adresse [contact@protectdefenders.eu](mailto:contact@protectdefenders.eu)



This project is funded by  
the European Union

Cette publication a été réalisée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité de ProtectDefenders.eu et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.